



Des opérateurs agiles pour déployer les politiques publiques dans des secteurs divers

Nouveau mandat, nouveaux projets ! Les élus disposent avec les 82 Entreprises publiques locales présentes en Pays de la Loire d'opérateurs agiles pour déployer leurs politiques publiques dans des secteurs aussi divers que les services à la personne, l'habitat, la mobilité, la culture, etc. Ce dont je me réjouis.

Traditionnellement très présentes, les Epl d'aménagement et de développement économique au service des collectivités locales jouent un rôle central dans la rénovation des cœurs de villes et des centres-bourgs ou encore dans le déploiement de la smart city. Cette capacité à apporter une réponse globale en font, avec les Epl de mobilité ou d'énergie, des opérateurs en pointe sur la transition écologique. Dans le contexte actuel, elles sont en outre appelées à accélérer la relance économique au bénéfice des territoires.

Ces dernières années, une trentaine d'Epl ont vu le jour dans le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs, et 14 d'entre elles gèrent aujourd'hui un office de tourisme. Il s'agit d'un secteur de premier plan en Pays de la Loire. Cette forte émergence illustre la pertinence de ce modèle pour porter des stratégies de destination et renforcer l'attractivité du territoire.

Ce dynamisme à toutes les échelles territoriales témoigne de la réactivité, de la polyvalence et de la capacité à innover et à mobiliser partenaires privés et publics des Entreprises publiques locales. À n'en pas douter, les élus pourront compter sur les Epl pour porter les projets du mandat qui s'ouvre.

Daniel Dimicoli

Président de la Fédération des Epl Bretagne – Pays de la Loire

Président de la Soclova (Sem de construction et de gestion de logements de la ville d'Angers)

4 921 emplois directs

12 000 emplois supplémentaires induits par l'activité des Epl

135 M€ capital social

44

Epl créées depuis 2010

3 projets de création d'Epl

82
Epl en activité

dont **41** Sem
41 Spl

710 M€

chiffre d'affaires 2019

22 % des Epl envisagent un volume d'activité supérieur en 2020 et 50 % à l'horizon 2021

31 filiales de Sem

diversification

72 % des Epl sont déjà engagées dans une stratégie de développement d'activités complémentaires

49 % dans un autre domaine que leur cœur de métier

logement

7 493 logements gérés

L'accélération récente du développement des Epl dans la région

L'histoire de l'économie mixte locale dans les Pays de la Loire a été marquée par différentes temporalités. À l'instar de l'ensemble du mouvement hors Ile-de-France, les années suivant le décret de 1955 relatif aux interventions des collectivités locales dans le domaine économique ont vu naître, sous l'impulsion des grandes villes, les premières Sociétés d'économie mixte (Sem) qui ont accompagné le développement du territoire jusqu'à aujourd'hui. Après plusieurs décennies de stabilité, c'est à partir de 2002, après l'adoption de la loi tendant à moderniser le statut des Sem locales, que les élus des Pays de la Loire se sont à nouveau emparés des solutions apportées par ces sociétés. Près de deux tiers des Epl ligériennes sont nées à partir de cette date (65 %), et l'ensemble du mouvement connaît depuis une croissance remarquable, tant en termes de

création d'entreprises qu'en matière de volume d'activité.

Dans une zone particulièrement attractive, les collectivités locales ont principalement recours aux Sem et aux Spl dans le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs (32 sociétés). Les élus se sont aussi très tôt servis des possibilités induites par la première-née de la gamme, puis par son homologue à capitaux 100 % publics dans l'aménagement. Ils ont en revanche davantage privilégié d'autres modes de gestion dans le logement social, à quelques exceptions près. Les pratiques sont en effet différentes selon les territoires dans ce domaine, comme dans celui de l'environnement et des réseaux. Les Epl de mobilité ont une activité historiquement soutenue, notamment en Loire-Atlantique et au Mans où elles pourvoient de nombreux emplois.